

De la textualité des brouillons

Prologomènes à un dialogue entre linguistique et génétique des textes

Rudolf Mahrer



Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition électronique

URL : <http://ml.revues.org/333>

DOI : 10.4000/ml.333

ISSN : 2274-0511

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 51-70

Référence électronique

Rudolf Mahrer, « De la textualité des brouillons », *Modèles linguistiques* [En ligne], 59 | 2009, mis en ligne le 16 avril 2013, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://ml.revues.org/333> ; DOI : 10.4000/ml.333

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Modèles Linguistiques

De la textualité des brouillons. *Prolégomènes à un dialogue entre linguistique et génétique des textes*

Rudolf Mahrer

*« La linguistique ne s'approfondit que par un double processus de
cohérence conquise et de rupture provoquée par des sorties
périlleuses hors d'un champ normé par la discipline elle-même »
(Culioli 1982 : 12).*

1. Une approche interdisciplinaire de la textualité

En 1983, Jean-Louis Lebrave affirmait qu'« une étude des brouillons permettrait certainement d'enrichir les hypothèses de travail de la linguistique textuelle » (1983 : 21). L'idée, qui nous semble excellente, n'a guère fait d'émules, en francophonie du moins¹. Partant de ce constat, le projet a été formé, en 2008 à Lausanne, de confronter les apports réciproques de la linguistique et de la génétique textuelles². C'est dans ce contexte que s'inscrivent, de manière complémentaire, ma contribution et celle de Jean-Michel Adam.

Les brouillons, qu'on appelle aujourd'hui, dans la francophonie généticienne, « avant-textes », ne sont pas considérés comme des textes, mais comme des amonts du texte. Une matière linguistique certes, davantage qu'une suite de phrases sans doute, mais une entité dépourvue encore des propriétés qui font le texte en tant que tel. Le terme le dit assez : le brouillon est un *avant* du texte, et donc, rigoureusement, un non-texte qui, par exemple, ne saurait s'envisager comme instanciation d'un genre

-
1. La critique des variantes italiennes, travaillant sur des réécritures locales, est plus encline à considérer le brouillon comme un texte, et à recourir aux concepts de la Textlinguistik. Voir par exemple, Segre 2005 : 29. Dans cette approche, le recours à la catégorie de texte sert à penser la cohérence du brouillon et non, comme nous tentons le faire, l'hétérogénéité du texte.
 2. Le projet a été initié au bénéfice de la communauté d'intérêt, à l'Université de Lausanne, des linguistes du texte (autour de Jean-Michel Adam) et des spécialistes de la littérature romande du *Centre de recherches sur les lettres romandes* (autour de Daniel Maggetti) et de ses importants chantiers génétiques et éditoriaux. Il profite également d'une collaboration de longue date avec l'*Institut des textes et manuscrits modernes* (CNRS/ENS) et, en particulier, son pôle linguistique (autour d'Almuth Grésillon et Jean-Louis Lebrave).

discursif (à moins qu'il n'y ait des genres de discours sans texte). Sans préjuger de la pertinence et des bénéfices de cette distinction, posée radicalement, entre avant-texte (ou brouillon) et texte, je pars de l'hypothèse initiale inverse, à la recherche d'une conception du texte permettant, si ce n'est d'inclure, du moins de décrire, différenciellement, *la textualité des brouillons*. Mon dessein est d'identifier les critères linguistiques et les opérations interprétatives par lesquels on distingue, communément et intuitivement, les textes des brouillons.

Plusieurs éléments, hétérogènes, appartenant à l'état de la réflexion théorique sur la production textuelle et la textualité, nous invitent à considérer, contrastivement et donc ensemble, brouillon et texte. On pense aux difficultés de situer une telle opposition dans l'ordre des productions orales, dont la linguistique entend aussi étudier la composition textuelle, ou encore aux problèmes insolubles que posent une définition linguistique de l'achèvement, notion sur laquelle repose pourtant largement l'opposition entre brouillon et texte. L'approche que nous retiendrons ici est celle de la linguistique de l'énonciation : y a-t-il, du point de vue de cette science du langage, un fondement à la distinction entre texte produit et texte en cours de production ?

En préambule à un tel questionnement, une discussion de la *notion de texte* s'impose. Car du texte comme *expression stable* garantissant la *stabilité* de son *contenu* – sa « conception classique, institutionnelle, courante », selon Barthes (1973) – au texte comme matérialité linguistique dont est fait, lui aussi, le brouillon, ce symbole de la *variation* discursive écrite, il n'y a rien moins qu'une homonymie.

1. 1. Considérer les brouillons comme des textes. Quels enjeux ?

Notre point de départ consiste donc à reconfigurer la relation entre texte et avant-texte au sein d'une catégorie générale de texte, où, comparativement, se distingueraient des textes produits de ce qu'on pourrait appeler des *textes de production* (en tant qu'ils documentent l'activité de production discursive). Si l'hypothèse est recevable – ce que nous aimerions examiner dans notre contribution –, nous serions par la suite autorisés et invités, en conformité avec le travail de l'analyse textuelle du discours, à inscrire les brouillons dans des corpus nouveaux. Plutôt que de les considérer uniquement à l'intérieur de la série orientée par l'axe du degré d'élaboration (de l'ébauche au texte final), soit dans une relation d'engendrement (qu'on qualifiera plus loin d'intratextuelle), on les insérera dans des suites (intertextuelles) plurielles, où ils seront comparés d'une part à d'autres brouillons, relevant d'autres dossiers de genèse et préparant des œuvres de genre analogue ou non, et, d'autre part, à des discours considérés comme achevés, écrits, mais aussi oraux³.

3. Nicollier (2009) interrogeant la question du genre des brouillons, se place dans une perspective identique à la mienne : à propos de la typologie des

En limitant l'étude des brouillons à l'intérieur de « dossiers génétiques » préparant un texte, on peut douter, avec Marc Escola, qu'on parvienne toujours à « éviter "l'axiologie structurale" avec laquelle la critique génétique prétend rompre définitivement »⁴ – qui, en résumé, revient à « li[re] le manuscrit pour *confirmer* la beauté de l'œuvre » (Grésillon 2008 : 39). Le geste d'intégration des avant-textes aux textes nous paraît propre en revanche à stimuler la compréhension des spécificités formelles et énonciatives des uns et des autres, ainsi qu'à éprouver la notion de texte en explorant ses frontières.

2. Le texte du brouillon

Définir le brouillon suppose de dessiner l'hypothétique ligne de partage qui le séparerait du texte, et donc de définir cette dernière notion. Louis Hay ne procède pas autrement dans son justement célèbre article de 1985, dont je poursuis ici en quelque manière la réflexion – celle de la reconceptualisation du texte à la lumière des acquis de la *critique génétique* (telle que Hay l'a lui-même baptisée)⁵.

2.1. L'idée de texte (ou imaginaire épitextuel)

Dans une histoire des idées métalangagières, le chapitre « Texte » occuperait une place de choix ; la notion n'étant, pas plus que celle de *discours*, théorique dans son origine mais appartenant au langage-objet, elle est saturée aussi bien par la pratique et le sens commun que par les tentatives définitionnelles des métalangages. Sur quelle acception dès lors prendre appui pour cerner cet autre qu'est le brouillon ? Reportant à plus tard l'écriture du chapitre en question, j'évoquerai ici synthétiquement ce qui apparaît, dans les conceptions du texte, comme deux invariants susceptibles de conduire à l'exclusion du brouillon⁶.

« documents de genèse » proposée par de Biasi (2000 : 32-49), elle remarque qu'aussi longtemps que les textes de production seront envisagés dans leur relation à l'œuvre finale, ils ne seront pas susceptibles d'être l'objet d'une description autonome.

4. « Le rêve et la formule : de l'éclair de génie au bon à tirer, l'analyse génétique » compte rendu de Biasi 2000, disponible en ligne : <http://www.fabula.org/revue/cr/80.php> (consulté le 20 octobre 2008).
5. Du constat, finement élaboré, qu'aucun des critères de la textualité envisagée (auctorialité, histoire, textualité...) ne suffit, pris indépendamment, à définir du verbal en tant que texte, Hay s'interroge et répond : « Faut-il tout bonnement conclure que le texte n'existe pas ? Il suffit, me semble-t-il, de constater qu'il ne peut être défini absolument. »
6. Ces deux invariants sont élaborés principalement à partir de la lecture des réflexions récentes sur la notion de texte (voir notamment Adam 2006, Rastier 1999, 2006, Viprey 2005), des panoramas historiques présentés dans les travaux d'Adam sur l'histoire de la linguistique textuelle (1999 et 2008), des remarques

Le premier élément nodal des conceptions du texte renvoie à l'opposition entre la lettre et l'esprit, formes et fond, dictant un partage disciplinaire abrupt entre philologie et herméneutique : la première assurant la pureté formelle du texte, la seconde la pertinence des gloses. En ce sens, le texte, *corpus autorisé*, se distingue des méta-textes, ses commentaires, d'abord comme la Bible s'oppose aux textes patristiques, puis comme le texte de l'œuvre littéraire s'oppose au métadiscours critique. Le texte comme ce à partir de quoi le sens est construit, caution matérielle de ce sens. S'il n'est pas le seul candidat à l'activité interprétative, le texte n'en est pas moins, dans les sciences et les arts du langage, le parangon de ce qui suscite et mérite l'interprétation. Relativement au texte, les métadiscours sont secondaires, et, pourrait-on dire, *oblatifs*, au sens où *ils s'offrent à représenter un sens qu'ils ne détiennent pas*. Le texte serait au contraire ce verbal qui, par sa propre expression, est garant de son propre contenu. Ce qui varie, à partir de ce point stable, c'est-à-dire ce que cette définition laisse ouvert, c'est le rapport au sens : car c'est une chose de définir le texte comme *support de l'activité interprétative*, c'en est une autre de dire comment l'interprétation s'élabore et se légitime à partir de ce support. On observe là un spectre allant de la clôture structurale du sens à sa dissémination.

Le premier point nodal des conceptions du texte fait immédiatement apparaître le second : le texte est garant du sens, parce qu'il est unité formelle. C'est alors son étymologie qui est rappelé à notre bon souvenir. Entrelacs de matérialités verbales, potentiellement complexes et multiples, il *fait corps*. Là encore, il y a polarisation possible des conceptions du faire corps : d'un tissage contraint par des marques linguistiques, spécifiquement dévolues à la connexion, à un autre, résultant d'opérations de liage *interprétatives* (au sens technique de *non contraintes par des marqueurs spécifiques*) fondées sur des instructions contextuelles et la connaissance de normes socio-discursives. Le couple est abordé, en linguistique textuelle, par les concepts de *cohésion* et de *cohérence*.

2. 2. Contre les arguments grammaticaux et communicationnels de l'opposition texte / brouillon

Voilà qui est assez dit du texte pour évaluer sa relation au brouillon. En résumé : envisager une forme linguistique comme texte c'est (1) reconnaître qu'elle est attente d'activité interprétative et (2) que cette activité visera la reconnaissance de l'identité qui la caractérise et la constitue. Ces deux aspects définitoires de la notion de texte permettent, pour commencer, de relativiser *deux arguments* qui tendent à fonder une conception oppositive du texte et du brouillon.

Si dans un premier moment, celui des « grammaires de texte », la linguistique textuelle a tenté de construire, sur le modèle des linguistiques

de Hay dans l'article déjà cité et de l'article « Texte (théorie du) » de Barthes (1973) dans *l'Encyclopædia Universalis*.

formelles, une morphosyntaxe des textes⁷, elle a reconnu ensuite que, les marques assurant la connexion textuelle ne sont pas de même nature que celles qui règlent la constitution des phrases, et que, d'autre part, elles ne garantissent pas à elles seules les effets d'unité produits par les discours qui demeurent structurellement ouverts (Charolle, 1993 :311). La proposition définitoire actuelle – le texte comme *tout cohérent-cohésif* – intègre les deux modalités, complémentaires et hétérogènes, du faire corps des discours, et synthétise, en quelque sorte, les essais qui ont eu cours ces quarante dernières années.⁸ Voici ce que ce rappel doit nous aider à comprendre : dans les années 1970, à une époque où les textes tentaient de se définir par la morphosyntaxe, il a été possible d'exclure les brouillons pour des raisons d'a-grammaticalité ; mais dès lors que, comme c'est le cas aujourd'hui, on considère que l'identité-unité définitoire du texte peut reposer sur sa cohérence – c'est-à-dire l'appréhension interprétative de l'unité qui organise la matérialité verbale d'un énoncé –, l'exclusion du brouillon sur des critères formels est sinon impossible, du moins théoriquement insuffisante. Que le texte ne se laisse pas reconnaître par la seule présence de marqueurs spécifiques doit conduire à reconsidérer sa relation au brouillon sur le terrain de l'interprétation.

Le deuxième argument à discuter touche à la définition communicationnelle du texte. La relativisation des facteurs linguistiques de textualité a conduit à chercher des critères extra-linguistiques. Puisque le texte est ce qui déclenche l'activité de production de sens, on a pu faire l'hypothèse que ce sont les traces de cette activité qui *signale le texte*. De là, on définit le texte comme l'unité de la communication (envisagée au plan de sa composition formelle) : ce qui fait texte est *ce qui détermine une réponse*, en paroles ou en actes, c'est-à-dire l'« aptitude à conditionner une attitude responsive active chez les autres partenaires de l'échange » (Bakhtine 1984 : 289). Il y a texte dès lors que l'intenté est perçu et que la matérialité verbale peut s'échanger contre une autre. S'insinue ainsi, avec cette conception communicationnelle du texte, un principe d'exclusion du brouillon : celui-ci est du non-texte parce qu'il est soustrait au marché communicationnel, ses frontières et sa clôture ne sont pas données par un

7. Voir à ce propos le parcours historique proposé par Adam (1999 : 5-17).
8. Weinrich posait le texte comme « totalité où chaque élément entretient avec les autres des relations d'interdépendance. Ces éléments et groupes d'éléments se suivent en ordre cohérent et consistant » (Weinrich 1973 : 174). Dans la définition d'Adam, la notion de cohérence est reprise mais clairement située du côté du « jugement » : « une suite d'unités signifiantes (jugée cohérente) de signes entre deux interruptions marquées de la communication. Cette suite, généralement ordonnée linéairement, possède la particularité de constituer une totalité dans laquelle des éléments de grandes différences de complexité entretiennent les uns par rapport aux autres des relations d'interdépendance. » (2002 : 572.)

discours autre : prise de parole ou métatexte opposable au texte par l'identité de son auteur. A cette réduction communicationnelle, la théorie de l'énonciation, les observations des généticiens et Bakhtine objectent la *nature intrinsèquement dialogale de l'énonciation*. L'énoncé-texte conditionne bien une « attitude responsive »... à commencer par celle de son propre auteur. Et de cette attitude, les ratures des brouillons attestent sans contredit, en tant que trace de l'autodialogisme, par lequel *le sujet se rencontre* dans l'interprétation des formes qu'il a lui-même produites – et, en un mot, *s'énonce*. Ainsi, pour la théorie de l'énonciation, le fait que le brouillon soit soustrait à l'échange communicationnel (dans les cas où il l'est en effet) ne peut servir à conclure qu'il ne fait pas texte.

3. Le brouillon du texte

Notre description de la notion de texte nous aidera à dessiner les contours de ce qu'on envisage comme brouillon. Mais « s'il est facile de décrire négativement les brouillons par ce qu'ils ne sont pas, nous dit Lebrave, il est beaucoup plus difficile de définir leur véritable spécificité » (1983 : 11). Dans ce sillage, la critique génétique francophone insiste sur « la spécificité du brouillon par rapport au texte » (*ibid.*) ainsi que sur « le caractère extrêmement spécifique » des activités de lecture du brouillon et de construction des données génétiques (Grésillon 2008 : 43-64).

3.1. Le brouillon n'est pas dynamique

On comprend que la génération des discours se soit d'abord verbalisée dans l'opposition du dynamique au statique, du processus à son résultat. Le risque existait alors d'adosser à cette opposition, le couple *brouillon / texte*, où sa version affinée par Bellemin-Noël, *avant-texte / texte*. Or, entité linguistico-discursive, le brouillon, pas plus que nulle autre matérialité verbale, n'est en lui-même une activité – et le généticien admet en ce sens qu'il n'accède jamais, avec le brouillon, qu'à de l'énonciation énoncée⁹. Tout au plus l'avant-texte appartient-il à un ensemble de productions discursives où cette activité apparaît de manière plus manifeste. Mais qu'est-ce qu'*apparaître* pour l'activité de production ? est-ce autre chose qu'*énoncer* ? Peut-on, en d'autres termes, établir l'opposition du texte et du brouillon sur une différence de nature entre un discours *qui s'énonce* et un discours *qui se fabrique en s'émettant* ? – car sans émission, point d'énoncé et point d'analyse de formes linguistiques possible. C'est en ces termes que la linguistique de l'énonciation et la linguistique textuelle doivent

9. C'est notamment pour éviter cet écueil, la confusion entre un objet discursif (brouillon) et une activité, que Hay pose quant à lui l'opposition dans les termes *écrit vs écriture*, qui transcendent les entités discursives.

poser cette question fondamentale pour l'intelligence du langage. Cherchons lui une réponse qui soit elle aussi linguistique.

3. 2. Production et énonciation

Le généticien se concentre sur les aspects spécifiques de la production manuscrite : la rature et les processus, inférentiels, par lesquels l'espace est interprété en temps – celui de la production du dire-écrit – par le lecteur du brouillon.¹⁰ Or il faut se dégager d'une perspective trop exclusivement braquée sur le brouillon et la rature pour formuler l'interrogation linguistique radicale, ou radicalement linguistique, que pose la production du discours : celle qui regarde la relation entre *production* et *énonciation*, et celles des plans théoriques où l'on peut distinguer ou articuler les deux phénomènes, indépendamment des sémiotiques qui les supportent. Le concept de « substitution orientée » proposée par Lebrave fait un grand pas en ce sens :

Par généralisation, on peut considérer que lire un brouillon, c'est lire du texte à l'intérieur duquel les interventions de l'auteur délimitent des substitutions orientées, par une chronologie qu'on énumère dans l'ordre de leur apparition. C'est, je crois, une définition à laquelle tout spécialiste de manuscrits accepterait de souscrire. En corollaire, un brouillon est donc constitué par du texte qui contient des substitutions chronologiquement orientées » (1983 : 13)¹¹.

Penser la rature en termes de « substitution chronologiquement orientée » présente l'intérêt d'ouvrir deux fois la « manuscriptologie » sur une réflexion plus large concernant la production.

Une première fois, la substitution ouvre la réflexion sur la rature au cas où aucune biffure, aucune rupture de la linéarité de l'énonciation, ne

10. Lebrave isole la rature comme phénomène symptomatique du brouillon, pour cette raison que sa lecture à haute voix (son oralisation) n'est pas possible sans glose – du genre : « ici, je lis 'A', et, au-dessus, dans l'interligne [...], je lis 'B' » (1983 : 12) – convertit le plus souvent en une interprétation diachronisante : « ici, l'auteur avait d'abord écrit 'A', puis l'a biffé et remplacé par 'B' » (*ibid.*). La méthode n'est pas satisfaisante dans la mesure où, ce qu'elle fait apparaître, ce sont les spécificités sémiologiques de l'écriture, imprimée ou manuscrite, relativement à l'oralité – sa bidimensionalité et sa vi-lisibilité. L'oralisation de tout élément proprement graphique – renvois de notes, surlignements, sous-titres, voire même certaines parenthèses ou guillemets qu'il est très difficile de faire entendre – réclame une glose, verbale ou gestuelle. Si la rature relève bien de la production, ce n'est donc pas en tant que sa visibilité déborde ce qui du texte est oralisable directement, mais en tant que son oralisation conduit à une glose dans les termes d'un processus de transformation que le locuteur-scripteur fait subir à son énoncé. Il en résulte deux états concurrents qui menacent l'identité-unité de l'énoncé comme texte et réclament un arrangement chronologique (voir la citation suivante de Lebrave).

11. Pour une présentation synthétique de la notion, voir aussi Grésillon 1994 : 150-151.

vient manifester le retour sur le déjà-dit. C'est le cas des réécritures portées par un autre support matériel, lors du passage d'un manuscrit à un autre. Admettre ainsi que deux énoncés portés par des supports différents constituent deux formulations du même énoncé, c'est réaliser le geste interprétatif de constitution du corpus génétique. Pour l'heure, nous importe de constater que les deux textes ainsi inscrits dans une relation d'engendrement (qui suppose l'identité et la transformation) peuvent être vierges de toute rature. Il en résulte qu'un document parfaitement net n'en est pas moins susceptible d'être un texte (en cours) de production, voué à se voir rejeter dans les limbes de l'avant, par la présence d'un après. Dès lors, se pose pleinement la question de la reconnaissance d'un discours de cette espèce, supposé ne pas faire texte, lorsqu'il n'est pas signalé par la présence de la rature.

Le concept de substitution ouvre une seconde fois celui de rature en ceci qu'il ne restreint pas l'opération de transformation à sa réalisation graphique, mais l'élargit à d'autres matérialités et d'autres sémiotiques, celle de l'imprimé, voire celle de l'oralité (si l'on suppose que l'étude de la production orale ne se confond pas avec celle de son énonciation).

3. 3. Substitution et reformulation

Mais que sont, pour une linguistique de l'énonciation, ces substitutions chronologiquement orientées qui caractérisent la production des textes ? Peut-on les distinguer de la reformulation, opération énonciative, appartenant au plan des textes produits ? La question se pose en effet. La substitution, appelée réécriture par les spécialistes du manuscrit moderne, désigne « toute opération scripturale qui revient sur du déjà-écrit, qu'il s'agisse de mots [...] ou de textes entiers » (Grésillon 1994 : 245) ; la reformulation, au sens le plus général que lui donne la théorie de l'énonciation, est l'opération énonciative par laquelle deux segments linguistiques sont inscrits dans une relation d'équivalence. Les deux opérations sont parentes au sein de l'activité métalangagière. En tant qu'elles peuvent prendre pour objet l'énonciation qui est en train de se faire, réécriture et reformulation s'inscrivent plus spécifiquement dans l'ordre de l'autodialogisme constitutif de l'énonciation, abordé par Bakhtine, observé par les généticiens et théorisé par la spécialiste de la métaénonciation : Authier-Revuz (1995). On suivra ainsi Fuchs lorsqu'elle décrit la production du discours comme « une série de *tentatives d'expression*, qui constituent autant de *reformulations* » (1982 : 88). Doit-on chercher la différence entre substitution et reformulation du côté de l'opposition entre reprise paraphrastique ou non paraphrastique ? Suivons encore Fuchs sur ce point :

Du point de vue de l'auteur, chacune des reformulations successives peut viser à une reformulation paraphrastique (repartir de l'intention de signification initiale pour produire une nouvelle séquence, et donc « redire la même chose, mais autrement, mieux ») ou non paraphrastique (repartir de signification partiellement différente, et donc « dire (en partie) autre chose ») (*ibid.*).

Dans la conception énonciative de la paraphrase proposée par Fuchs, les contraintes linguistiques exercées sur la mise en équivalence sémantique ne suffisent pas à rendre compte des jugements de paraphrase eux-mêmes, qui dépendent du contexte et des préconstruits culturels travaillant un discours donné (Fuchs 1996). On ne peut juger linguistiquement de la différence entre une substitution paraphrastique ou non-paraphrastique, sans faire des hypothèses sur le « point de vue de l'auteur ». Pour les mêmes raisons, on ne peut linguistiquement fonder la différence entre une hésitation dans la conception du dire, substitution chronologiquement orientée, et une reformulation énonciative, construction du sens par l'instauration, intentionnelle, d'une tension entre deux séquences posée en équivalence¹². Certes la substitution présente cette particularité de faire disparaître, au final, le segment qu'elle reformule. Mais, au plan de l'énonciation, de deux choses l'une : soit le substitué à bel et bien disparu dans la corbeille à papier et, de l'opération substitutive, il n'y a plus d'observable ; soit la substitution présente toujours une trace et la tension qu'elle instaure, entre substitué et substituant, n'a nulle autre propriété énonciative que celle de la reformulation. Reprenons par l'exemple ce point délicat.

3.4. Quelques exemples du rapport entre reformulation et substitution

Voyons d'abord ce passage de « La Maison vendue », nouvelle publiée par Ramuz en 1906 :

[1] Dès lors Monsieur Burdet n'eut plus qu'un plaisir ; ce fut, deux fois par semaine, d'aller contempler sa maison. Elle n'était plus à lui, mais elle était à lui quand même. Après le déjeuner, il partait, sa canne sous le bras, et marchait de son petit pas vif d'ancien propriétaire, avec ses bottines bien cirées, sa jaquette bien brossée, sa cravate noire et son chapeau de feutre carré¹³.

Voici le passage correspondant du premier brouillon de la nouvelle¹⁴,

-
12. C'est aussi la ligne choisie par Blanche-Benveniste à propos des discours oraux : « nous traiterons de la même façon des phénomènes apparemment involontaires comme bredouillages, hésitations, maladresses, reprises, et d'autres qui semblent intentionnels comme : répétitions intensives, variations stylistiques et autres. On verra que ce point de vue, s'il néglige la part d'intention du locuteur, sur laquelle nous ne pensons pas pouvoir porter de jugement, a l'avantage de suivre une ligne d'analyse grammaticale unifiée. » Blanche-Benveniste 1990 : 20, je souligne.
13. « La Maison vendue », *Ceuvres complètes*, vol. V, Slatkine, 2006, pp. 247-253. Le dossier génétique de ce texte se compose d'un premier manuscrit (*Ms1*) de 5 feuillets intitulé « Le Passé » et d'un second (*Ms2*, 8 feuillets), qui porte le titre du texte publié. Dans l'édition (établie par nos soins), nous avons tenté de restituer la fabrique de ce passage de la manière suivante : « contempler [son ancienne *ajout tardif biffé*] sa maison. Après *Ms1* ® contempler sa maison. [Elle n'était plus à lui, mais elle était à lui quand même. *ajout*] Après *Ms2* ».

gloser en « devrais-je écrire “sa maison” ou “son ancienne maison” ? », est ainsi récupérée dans ces ré-énonciations que sont le manuscrit définitif puis le texte publié, par le biais d’une prédication contradictoire. Sans gloser l’intérêt sémantique de cette récupération, on relèvera que les deux états impossibles qu’articule la forme finale s’interprète comme deux points de vue, opposés, sur un état du monde unique. C’est ce parcours interprétatif qui garantit la cohérence du texte.

L’exemple suivant illustre un cas analogue où une opération métalinguistique apparaissant dans le texte final est le résultat d’une forme de recyclage d’une hésitation ‘réelle’ – au sens d’un état cognitif d’incertitude entre deux formes d’expression concurrentes – dont la rature attesterait. Il est tiré d’une brève note inédite de Cingria, à caractère autobiographique et intitulée « Lire » :

- [2] J’ai passé toute l’après-midi, à peu près toute la nuit, enfin une grande partie de la matinée à lire. Un ami est venu, s’est assis au pied de mon lit. Je n’en ai pas pour cela discontinué à lire. Lui, est resté là cinq heures, le bras appuyé contre le fond de mon lit antique – je veux dire imité de l’antique au temps de Marie-Antoinette – et la tête appuyée contre le mur. Je lis encore. Lui il s’intéresse au feu – deux bûches qui en appellent une troisième mais il n’y en a pas de troisième, et personne de nous ne fait le moindre bruit ni ne bouge¹⁶.



On portera notre attention sur la rature devant l’adjectif « antique », à trois lignes du bas du feuillet (peut-être le début d’un « pas » ?). L’hésitation dont attesterait la rature n’est pas tout à fait supprimée dans sa résolution finale : « un lit antique – je veux dire imité de l’antique ». Par une opération métaénonciative représentée, « glose de spécification du sens » (Julia 2005), la qualification du meuble est réévaluée, de l’être à

16. C.-A. Cingria, « Lire », inédit non daté d’un seul feuillet, fonds du Centre de recherches sur les lettres romandes (LR 1/2/202/1), Lausanne. Je remercie Olivier Cingria qui a autorisé la reproduction de ce feuillet.

l'apparaître. Dans ce trajet représenté du dire, de l'antiquité à l'aspect d'antiquité, se dit, bien sûr, autre chose sur la situation et les aspirations de l'énonciateur que dans une version énonciativement simple (c'est-à-dire sans modalisation autonymique). La difficulté à nommer est ainsi portée sur la scène énonciative à des fins expressives, alors qu'elle aurait pu, bien sûr, disparaître sous une rature annulante. Peut-être la pratique de l'autobiographie invite-t-elle à mettre en scène les expériences énonciatives que constitue la construction discursive de soi ?

Chez Ramuz par exemple, la plupart des reformulations sont natives : l'énoncé, dès sa première représentation écrite, sort tout armé d'une tension reformulative, qui ne procède pas d'un geste de récupération d'expériences énonciatives antérieures. C'est le cas des deux exemples suivants :

[3]a Le soleil allait se coucher, il était rouge dans la brume, je la fis asseoir à côté de moi.

Ou plutôt elle s'assit d'elle-même à côté de moi, parce qu'elle n'était point Sfille à hésiter en rien ; et elle eut soin d'abord de relever sa jupe, le sable étant un peu mouillé.

[3]b Et est-ce qu'il allait venir à l'enterrement ? [...] on regardait donc s'il était déjà arrivé, et il n'était pas encore arrivé ; — puis, juste comme la cloche finissait de sonner, il arrive.

On devrait dire plutôt : ils arrivent, vu qu'ils étaient toute la bande, y compris Compondu, c'est-à-dire sept ou huit, s'étant sûrement entendus pour venir ensemble, de sorte qu'il ne s'est rien passé du tout sur la place quand ils sont arrivés.

Les reformulations ne sont pas, dans ces cas, la reprise d'énonciations divergentes en un point, se substituant chronologiquement les unes aux autres, et recyclant leur tension par une opération énonciative représentée dans le texte final. Elles ne signifient pas moins un monde qui résiste au mot – comme chez Simon ou Sarraute (voir Authier-Revuz 2002 et Bikialo 2003) – ou une énonciation tenue au plus près des événements décrits, se laissant surprendre par eux – niant ainsi la position de surplomb que suppose l'écriture. C'est souvent le cas chez Ramuz, ou, dans un registre fort différent, chez Pirandello :

[4]a D'abord, c'est-à-dire dès que la première représentation est terminée (*je veux dire l'enterrement*), quand ils ressortent de la bière pour s'en revenir du cimetière à pied en ma compagnie [...].

[4]b Quel cri ! Retenu en vain par la mémé, il prit une arme, se précipita

17. *Vie de Samuel Belet*, dans *Romans*, « La Pléiade », t. I, Paris : Gallimard, p. 631, je souligne.

18. *La Grande peur dans la montagne*, *ibid.*, t. II, p. 532, je souligne.

19. « Les Retraits de la mémoire », dans *Nouvelles pour une année*, t. II, Paris : Gallimard, p. 277, je souligne.

comme un fou chez la voisine. *Non, le chat, pas la voisine, c'est le chat qu'il voulait tuer, le vieux*, sous ses yeux à elle ; et il tira dans la salle à manger lorsqu'il le vit tout tranquille, assis sur le dressoir. Il tira un, deux, trois coups, fracassant la vaisselle, jusqu'au moment où, lui aussi une arme à la main, le fils de la voisine accourut et tira sur le vieillard²⁰.

Notre dernier exemple est un nouveau cas de récupération, dans le texte final, d'un événement de l'énonciation survenu lors de l'écriture, qui est spectaculaire dans la mesure où il affecte le dispositif énonciatif global du roman : *La Reprise* de Robbe-Grillet.

[5] Franz Kafka l'a [une statue] bien sûr longuement contemplé, il y a juste un quart de siècle¹, lorsqu'il vivait dans son voisinage immédiat, en compagnie de Dora Dymont, le dernier hiver de sa longue existence. [...]

Note 1 - Le narrateur, lui-même sujet à caution, qui se présente sous le nom fictif d'Henri Robin commet ici une légère erreur. Après avoir passé l'été sur la Baltique, Franz Kafka s'est installé à Berlin [...] [quelques éléments d'histoire plus tard :] Il y a ainsi 26 ans, et non 25, entre sa présence en ces lieux et celle de Kafka. [...] ²¹.

Le nouveau romancier affirme un rituel génétique pas banal : « Selon mon mode d'écriture, je n'ai pas le droit de corriger un élément narratif figurant dans le texte déjà recopié. » Une manière pour lui d'assumer que la réalité n'est nulle part ailleurs que dans sa construction discursive : « Le manuscrit, dès qu'il a été calligraphié sans rature, c'est le monde réel. » Voyez-y l'une des multiples manières de lire le titre du roman : l'auteur face à sa mémoire et aux textes (pourtant « de travail ») où elle s'élabore, est, comme le lecteur face au roman, contraint de *reprendre* les trous²². Dès lors, c'est sur le mode d'une note de bas de page, dispositif spécifiquement graphique et potentiellement métaénonciatif, qu'il relève et intègre une incohérence. Celle-ci, non substituée, demeure interne à l'énonciation du roman ; mais plutôt que de trahir un défaut de synchronisation (en ceci qu'elle présenterait deux séquences impossibles au regard d'une cohérence, ici historique), l'incohérence se représente, par le dispositif de la note et son contenu, comme justiciable du rapport entre deux instances, menant la narration selon des intérêts antagonistes. La diachronie originelle - mise en présence de deux contenus impossibles - est tournée en diaphonie. Mais que sous cette forme discursive de

20. « Le Chat, un chardonneret et les étoiles », *op. cit.*, pp. 153-155.

21. *La Reprise*, Paris : Minuit, 2001, p. 29.

22. Les citations ci-dessus sont tirées de « La Reprise du nouveau roman », propos de Robbe-Grillet recueillis par Jean-Jacques Brochier, *Magazine littéraire*, n° 402, octobre 2001, pp. 21-26.

reformulation, il y ait – à en croire l’auteur²³ – « l’émergence » d’un processus génétique, rien de linguistique ne permettrait de l’affirmer.

3.4. Une relation équivoque entre production (substitution) et énonciation (reformulation)

Ce qu’illustrent ces différentes attitudes relativement à la production, c’est qu’il est impossible d’établir une relation bi-univoque entre la substitution, comme hésitation génétique authentique, et une forme métaénonciative comme la reformulation. Autrement dit, une reformulation énonciative ne saurait être définie, en toute généralité, comme la trace de l’activité autodialogique par laquelle le scripteur insatisfait fait retour sur son déjà-écrit. Le dire élaboré au fil de plusieurs substitutions, locales ou globales, n’est pas une trace de ses tentatives antérieures, même si, pour celui qui peut construire la chaîne de ses substitutions – l’auteur ou le généticien –, cette archive fait sens. Il n’y a aucune nécessité de voir dans un texte hésitant le reflet d’une genèse laborieuse, ni dans un texte sans aucun retour métaénonciatif le fait d’une genèse au cours tranquille. Le texte peut chercher à se donner comme « spontanément définitif »²⁴, conformément à une conception classique de l’écriture imprimée ; mais il peut également chercher à se donner comme laborieusement inabouti – ou, entre les deux, comme spontanément inabouti ou laborieusement définitif... Le constat de cette relation équivoque entre états antérieurs et état final, substitution et reformulation, inviterait à reconsidérer, sous un angle sémiologique, l’emploi, en génétique des textes, de la notion de *trace*.

4. Le brouillon comme texte

Partant de l’hypothèse que l’opposition entre brouillon et texte repose entièrement sur la reconnaissance de substitutions chronologiquement orientées, nous avons ajouté ce constat : ces substitutions génétiques, en tant qu’authentiques recherches d’expression, sont menées dans l’énonciation, par le jeu de l’activité reformulatoire (exercée dans le temps spécifique que permet la technologie scripturale) ; *elles ne constituent donc pas un fait hétérogène à l’énonciation*. D’où l’on peut conclure que les brouillons, qui portent les traces de cette activité, sont aussi des énoncés

23. Le séminaire de l’équipe « Linguistique du manuscrit » de l’ITEM, en 2005-2006, était consacré au dossier génétique de *La Reprise*. Autant que les manuscrits nous ont permis d’en juger, l’auteur applique en effet, dans les grandes lignes, la contrainte qu’il décrit.

24. « [...] le scripteur ne peut annuler la trace laissée par l’écrit que par un acte spécifique : biffure, grattage, gommage, ou rejet de la feuille dans la corbeille à papiers. Idéalement, les trois dernières opérations sont destinées à *effacer toute trace et à préserver la fiction d’un texte spontanément définitif*. Mais il est clair que la biffure – de loin l’opération d’annulation la plus courante dans les brouillons – laisse elle-même une trace » (Lebrave 1987 : 44, note 15).

car rien, aux yeux de la linguistique de l'énonciation, ne justifie qu'ils ne s'agencent en textes.

Il ne s'agit pas de nier que les brouillons appartiennent à une pratique langagière particulière, et notre examen est insuffisant pour mettre ces particularités en lumière, qui sont intimement liées aux aspects médiologiques de l'énonciation écrite. Néanmoins, les catégories d'analyse de la linguistique de l'énonciation, censées décrire notre activité de production du sens, ne permettent pas de distinguer les brouillons des textes. A quoi les distingue-t-on pratiquement ? On distinguera schématiquement trois cas.

1. Le cas des brouillons avec ratures, considérées comme le signe de l'activité de reformulation spécifique à l'énonciation graphique. Marque métascripturale, indiquant par exemple que, de deux séquences en présence, l'une est vouée à disparaître au profit de l'autre, ou qu'une séquence énoncée est destinée à être transformée, la rature signe l'inachèvement du texte et conduit à le reconnaître comme un brouillon.
2. Le cas des textes sans rature, qu'on inscrit dans une relation autodiologique de reformulation avec un autre texte. Cette relation est celle qui lie les documents au sein du « dossier génétique », où, pour des raisons (co)textuelles et matérielles, on identifie que n séquences, ou n textes entiers, souvent présents sur des supports distincts, sont en relation de reformulation de portée globale. Il résulte de cette association, entre des matérialités verbales physiquement isolées, que les n termes sont inscrits au sein d'une même unité-texte, dans un rapport de reformulé à reformulant. On qualifiera donc d'intratextuelles les relations établies au sein du corpus spécifique que constitue le dossier génétique.
3. Le cas du texte dont les relations de substitutions ne sont *présentes* ni sur son support propre, ni dans le dossier génétique comme intratexte. Le texte néanmoins, localement ou globalement, *s'interprète* comme brouillon, soit sur le fondement de sa textualité, jugée vouée à la transformation, soit sur la base d'un discours d'escorte métatextuel, invitant à écouter/lire le texte comme en attente de reformulations.²⁵

25 Illustrons *l'attention génétique* strictement interprétative par l'épisode réinitiant, en 1915, la querelle du style de Flaubert (Philippe 2004). Un même « membre distingué de l'université » – que Louis de Robert roule sans vergogne – témoigne de deux attitudes de lecture fort différentes, selon la manière dont est posé l'autorité de l'auteur et donc le statut du texte qui lui est soumis. Invité à relire *Mme Bovary* et à « signaler les fautes qu'il pourrait y trouver », le professeur ne relève que « négligence de style qui pourraient à la rigueur passer pour des légères incorrections » (21). Prié ensuite de lire quelques extraits du même texte, mais insidieusement présenté comme les tentatives d'un « confrère », « débutant », qui « semble prendre par endroits avec la syntaxe quelques libertés peu recommandables », l'honoré docteur suggère : « Ne croyez-vous pas que votre ami devrait approfondir la grammaire ? Cela

Dans ce dernier cas, purement interprétatif, le co-énonciateur émet l'hypothèse qu'une séquence est vouée à la reformulation substitutive, parce qu'en l'état, selon lui, elle instaure une hétérogénéité (formelle, sémantique ou énonciative) qui éclate le texte. Apparaît ici distinctement le rôle, dans l'activité de construction du sens, de l'imaginaire du texte comme totalité cohérente. Il exclut, à en croire les jugements courants comme certains avis experts²⁶, les entassements paradigmatiques et les allers et retours sur l'axe syntagmatique. Autrement dit, l'étrangeté du texte interprété comme brouillon se détache sur le fond d'un imaginaire épitextuel qui prescrit a) la *synchronie des composantes textuelles* – le texte constitue un plan unique où les unités construisent, ensemble, sa cohésion – et b) une *organisation progressive*, où le dire n'a pas à révoquer ce qu'il a déjà-dit²⁷. Le texte est achevé au sens où, conformément à ce modèle, tout ce qui le compose – tout ce qui a été énoncé – *concourt* à la réalisation de l'intenté et de la valeur de l'énoncé. Si, parmi les composantes linguistico-discursives d'un texte, d'aucunes sont perçues comme hors concours, elles risquent alors d'être projetées sur l'axe temporel du processus, en tant que *diachronies internes* : scories d'états et d'intentions antérieurs, ratés dans la concordance à établir, poussés vers d'autres formulations qui altèrent, de l'intérieur, l'unité du texte...

Conclusion

« Mais le problème neuf, et dont l'enjeu reste encore à connaître, est celui du rapport entre l'approche génétique et l'approche textuelle. » (Hay

est indispensable à qui ne veut pas demeurer un médiocre écrivain » (22). L'histoire n'a, pour nous du moins, qu'une valeur de fable : dans sa première lecture, l'interprète trouve (ou postule) une cohérence et une valeur formelles internes à l'énonciation qu'il reçoit et envisage comme un texte produit ; dans la seconde, il lit les singularités syntaxiques comme autant d'indices que le texte est en production, que sa valeur et sa cohérence sont encore hors de lui et restent à *atteindre* par le travail des substitutions. Il le lit autrement dit comme un brouillon.

26. Par exemple, Blanche-Benveniste caractérise comme suit l'inachèvement des discours oraux : « Les textes de langue parlée sont rarement des produits finis. Ce n'est le cas que pour la parole professionnelle, chez des locuteurs très entraînés. Dans l'usage de la conversation, la langue parlée laisse voir les étapes de sa confection. On y trouve des entassements d'éléments paradigmatiques et des allers et retours sur l'axe des syntagmes » (2000 : 17).
27. Je n'insiste pas sur ce que ce modèle du texte doit à l'écriture. C'est à la « technologie » propre de l'écriture (procédé de l'in-scription des signes de la langue) que l'énonciation écrite doit la possibilité de la communication différée et, conjointement, celle d'étaler son activité dans le temps. De là découle, selon la nature et la qualité des supports et des instruments d'inscription, la possibilité de revenir sur le déjà-écrit et de le synchroniser avec l'écrit-nouveau ou l'écrit-entre-temps, mais aussi avec l'écrit-ailleurs.

1985 : 152.)

Nous avons voulu mettre en évidence le fait que si la substitution peut être retenue comme trait définitoire des brouillons, elle ne constitue pas pour autant une propriété linguistique singularisante – n'étant, sur le plan de l'énonciation, rien d'autre qu'une reformulation. Dès lors, une linguistique – considérant la construction du texte et du sens comme des combinaisons d'opérations énonciatives disponibles dans une langue donnée – ne parvient pas à déterminer les spécificités de l'inachèvement, sur la base desquelles une ligne de partage entre brouillon et texte pourrait être tracée. Nous en avons conclu que cette distinction impliquait, outre le repérage d'indices matérielles, une activité interprétative, fondée sur la reconnaissance de propriétés non catégoriques mais saillantes (entassement paradigmatique, inachèvement syntaxique, aller et retour sur l'axe syntagmatique...), conduisant à envisager tout ou partie d'un texte comme en attente de reformulation. Cette attitude de lecture, des plus usuelles, est celle qui conduit à se représenter un texte comme inachevé, alors qu'il n'est pas raturé – à le saisir comme incomplet et en attente d'ajout(s), inabouti et en attente de remplacements, redondant et en attente de suppression, fautif et en attente de corrections...

Du point de vue de la linguistique des textes, la dimension interprétative de l'inachèvement textuel invite à reconsidérer les corpus de référence à partir desquels sa théorie et ses descriptions se sont fondées. Car pour déterminer les propriétés caractéristiques des textes, il était naturel qu'elle se tourne d'abord vers des genres exemplifiant au mieux les intuitions « épitextuelles » initiales. Ainsi le monde discursif a-t-il été meublé de textes cohérents-cohésifs, sinon clôtés du moins autonomes, tandis que d'autres produits verbaux servaient de repoussoir : bribes, fragments, phrases, oral authentique, ou encore brouillons. Or si tout texte en cours de production est une recherche d'énonciation, d'emblée menée dans l'énonciation, il doit être analysée dans ses régularités et ses spécificités macro-structurelles – en tant que texte –, même s'il s'écarte des prototypes. La linguistique textuelle ne peut plus exclure la textualité des brouillons sous le prétexte de l'inachèvement, sous peine de ne rester qu'une linguistique de l'idée de texte.

Du point de vue d'une linguistique de la production des textes, l'accent mis sur ce que nous avons appelé l'attitude génétique, résultant de la relativisation de l'opposition *texte / avant-texte*, infléchit également le regard. Dans sa filière linguistique, la génétique se définit avant tout par son objet, comme l'étude de la matérialité des brouillons ; elle pourrait insister davantage sur la modalité d'interrogation, ou l'horizon d'interprétabilité de cet objet – ce qui constituerait un complément épistémologiquement bienvenu à une définition trop strictement « chosiste » de la discipline. Dès lors, à côté de l'« investigation génétique », comme restitution du « principal fil conducteur de l'écriture, celui qui permet d'ordonner les matériaux selon les lois de la filiation

linéaire » (Grésillon 2008 : 27), la linguistique de la production écrite intégrerait à son champ *les modalités de l'interprétation génétique*, dans une perspective historique et théorique. Par exemple : selon quels critères les scripteurs et les lecteurs, experts ou non, jugent de l'(in)achèvement d'un texte sans rature ? Quelle est le fondement de ces critères ? Sont-ils recevables, ou du moins explicables par le linguiste ? Enfin, peut-on modéliser les parcours interprétatifs qui conduisent à rejeter un segment textuel comme « diachronique » relativement à sa base textuelle d'incidence ? Il y a lieu de croire en effet que ces parcours – qui nous conduisent quotidiennement à faire le tri entre l'abouti et l'inabouti – participent constamment et centralement de notre activité symbolique. Les conditions linguistiques et discursives du jugement d'(in)achèvement doivent faire l'objet des sciences du langage.

De cette pratique interprétative fondamentale, la critique génétique s'est déjà forgée une solide expérience. On devine par ailleurs que dans la perception des « diachronies textuelles » interviennent aussi bien des questions de langue que de discours, et que l'imaginaire épitextuel (imaginaire de ce qui fait texte selon les genres discursifs) y joue un rôle capital. Il y a donc lieu de croire qu'un tel champ de recherches – allant de *l'analyse contrastive de la textualité des brouillons et des textes à la modélisation des opérations interprétatives de l'(in)achèvement* – ne peut exister hors d'un dialogue entre génétique et linguistique textuelles.

Bibliographie

- Adam J.-M. (2008), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : A. Colin.
- (2006), « Autour du concept de texte. Pour un dialogue des disciplines de l'analyse des données textuelles », publication en ligne sur le site : (http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/jadt/JADT2006-PLENIERE/JADT2006_IMA.pdf).
- (2005), « Les sciences de l'établissement des textes et la question de la variation », dans *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, J.-M. Adam et U. Heidmann éd., Genève : Slatkine, pp. 69-96.
- (2002), « Texte », article du *Dictionnaire d'Analyse des discours*, D. Maingueneau et P. Chareaudeau éd., Paris : Seuil.
- Authier-Revuz J. (2000), « Deux mots pour une chose; trajets de non-coïncidence. », dans *Répétition, Altération, Reformulation. Annales littéraires de l'Université de Besançon*, n° 701, Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, pp. 37-61.
- (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse (2 vol.).
- Bakhtine M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Barthes R. (1973), « Texte (théorie du) », *Encyclopædie Universalis*.
- Bikialo S. (2002), *Plusieurs mots pour une chose. De la nomination multiple au style de Claude Simon*, Thèse de doctorat de l'Université de Poitiers.

- Blanche-Benveniste C. (2000), *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys.
- (1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris : Editions du CNRS.
- Boré C. (2000), « Le brouillon : introuvable objet d'étude ? », *Pratiques*, n° 5/6, 2000, pp. 23-49.
- Cerquiglini B. (1995), « En écho à Césaire Segre ; réflexion d'un cisalpin », *Genesis. Manuscrits, Recherche, Invention*, n° 7, pp. 47-48.
- Charolles M. (1993), « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions », dans *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne : Peter Lang.
- Culioli A. (1982), « Préface », dans *La genèse du texte : les modèles linguistiques*, C. Fuchs & alii, Paris : CNRS Editions, pp. 9-12.
- Fenoglio I. (2001), « Les événements d'énonciation : focalisateurs d'interprétation psychanalytique, matériau pertinent de l'analyse linguistique d'énonciation », dans *Linguistique et psychanalyse*, M. Arrivé & C. Normand (éds), In press, « Explorations psychanalytiques », pp. 167-182.
- (2009), « Événements d'énonciation graphiques, genèse et énonciation. La question du détail et de l'imprévisible » dans *Des manuscrits : pour quoi faire ?* O. Anokhina & S. Pétilion (éds), IMEC édition, pp. 145-157.
- Fuchs C. (1996), *Paraphrase et énonciation*, Paris : Ophrys.
- (1982), « Éléments pour une approche énonciative de la paraphrase dans les brouillons de manuscrits », dans *La genèse du texte : les modèles linguistiques*, Paris : CNRS Editions, pp. 73-102.
- Gresillon A. (2008), *La mise en oeuvre. Itinéraires génétiques*, Paris : CNRS Éditions.
- (1994), *Éléments de critique génétique. Lire les manuscrits modernes*, Paris : PUF.
- Hay L. (1985), « "Le texte n'existe pas ?". Réflexions sur la critique génétique », *Poétique*, n° 62, pp. 147-158.
- Julia C. (2005), *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Lebrave J.-L. (1987), *Le jeu de l'énonciation en allemand d'après les variantes manuscrites des brouillons de H. Heine*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris-Sorbonne, 1^{er} vol.
- (1983), « Lecture et analyse des brouillons », *Langages*, n° 69, pp. 11-23.
- Mayaffre D. (2002), « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », *Corpus*, n°1, Nice, pp. 51-69.
- Nicollier V. (2009), « La forme et l'accident. Le genre comme élément variant du processus de production », *Recto-Verso – Revue de jeunes chercheurs en critique génétique*, publication en ligne : <http://www.revuerectoverso.com/spip.php?article147> (consulté le 23 février 2009).
- Philippe G. (2004), *Flaubert savait-il écrire ? Une querelle grammaticale*, Grenoble : Ellug.
- Segre C. (1995), « Critique des variantes et critique génétique », *Genesis. Manuscrits*,

Recherche, Invention, n° 7, pp. 29-46.

Rastier F. (2006), « Formes sémantiques et textualité », *Langages*, n° 163, pp. 99-114.

Viprey J.-M. (2005), « Philologie numérique et herméneutique intégrative », dans *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, J.-M. Adam & U. Heidmann (éds.), Lausanne : Études de lettres, pp. 51-68.

Willemart P. (2007), *Critique génétique : pratique et théorie*. Paris : L'Harmattan.

Université de Lausanne
(Centre de recherches sur les lettres romandes)